

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Mardi 22 septembre – 19H

Mairie du 9^e

Compte-rendu

Étaient présents : Aurélien Dierickx, Alexandre Guais, Maurice Lallouët, Lionel Lamalle, Olivier Saulnier d'Anchald, Florine Soulié, Ana-Maria Vazquez, Jean-Baptiste Gardes (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Marguerite Coquereau, Marion Courivault, Sébastien Dulermo, Anthony Favaut, Bertrand Gibeau, Malena Hansson, Grégory Lecerf, Geneviève Verdet.

1) Bilan de mandat du conseil de quartier

Voir fiche synthétique.

Stations de réparation de vélos : celle de Montholon est souvent dégradée. Il faudrait en installer d'autres et inclure dans le contrat une close pour leur entretien, ainsi qu'un numéro à contacter pour signaler un problème.

Note post-réunion : la station a été réparée pour la dernière fois en juin. En cas de dégradation, il faut contacter la mairie du 9^e directement.

2) Révision de la charte

Le bureau est globalement d'accord avec les modifications proposées.

Il propose néanmoins de maintenir la liste complémentaire de 6 personnes tirées au sort à laquelle il pourra être fait appel d'un seul bloc en cas de nombre de participants trop faible.

La cooptation peut être une autre possibilité d'intégrer de nouvelles personnes mais ne doit pas être la seule car cela risque de créer un sentiment d'« entre-soi ».

Sans l'intégrer dans la charte, la possibilité d'utiliser les reliquats du budget de fonctionnement au profit d'associations caritatives devrait être évoquée lors des réunions de bureau de manière plus systématique.

3) Végétalisation devant l'école maternelle Rochechouart

Le chantier participatif de végétalisation des deux pieds d'arbres situés devant l'école maternelle Rochechouart se tiendra le mercredi 23 septembre.

Note post-réunion : le chantier s'est bien déroulé, les enfants étaient ravis de verser la terre dans les bacs et de planter. Un autre chantier est prévu le 30 septembre pour terminer le deuxième pied d'arbre.

4) Concertation rue Rochambeau

Le bureau souhaite conduire une concertation avec les riverains sur les aménagements à effectuer en proposant plusieurs scénarios. Une réunion sera organisée sur place avec les services techniques. Un plan des réseaux sera fourni pour savoir ce qu'il est possible de planter ou d'installer.

Un questionnaire, inspiré de ceux qui ont été réalisés pour les rues de Trévise, des Martyrs, de Clichy et Saint-Lazare, sera élaboré par le bureau puis envoyé aux riverains et distribué aux usagers du square. Une permanence pourra être tenue un samedi et/ou un mercredi.

Note post-réunion : l'aménagement concernera également la rue Mayran et une partie de la rue Pierre Sémard.
Exemple de titre pour le questionnaire : « Aménagement autour du square Montholon ».

Une réunion de présentation des résultats sera ensuite organisée.
Le bureau pourra financer des aménagements en fonction des résultats de la concertation.

5) Revêtement du square Montholon

Un budget a été voté par la Mairie du 9^e pour refaire le revêtement du square. Cela sera réalisé en 2021. L'aire de jeu sera refaite cette année.

6) Vide-grenier en octobre autour du square Montholon

Caroline Lionnet, habitante du quartier ayant organisé le vide-grenier autour du square Montholon en 2019, souhaite en organiser un en automne avec le soutien du conseil de quartier.

Avant de prendre une décision, le bureau souhaiterait qu'elle vienne présenter son projet lors d'une réunion, avec un plan précis et un protocole sanitaire.

En raison de la crise sanitaire, le vide-grenier ne pourra de toute façon pas avoir lieu avant l'année prochaine.

7) Points divers

- Il faudrait positionner un agent de circulation afin de faire respecter les passages piétons devant l'école Victoire, rue La Fayette, et l'école maternelle Rochechouart (traversée Pétrelle/Rochechouart).

Note post-réunion : la rue de la Victoire fait partie des rues proposées en priorité pour être piétonnisées dans le cadre du plan de piétonisation devant les écoles (autres écoles prioritaires : Buffaut et Bruxelles).

- Une utilisation abusive de l'espace public est signalée devant certaines enseignes qui proposent la livraison à domicile, notamment rue de Rochechouart. Les livreurs attendent devant et occupent la borne Vélib.

Note post-réunion : Jean-Baptiste Gardes recevra prochainement la responsable zone de l'enseigne concernée.